UFR de Médecine

DU Diplôme Inter Universitaire Expertises en accidents médicaux

Présentation

Objectifs

Fournir les bases théoriques et pratiques nécessaires à l'élaboration des expertises en matière de responsabilité médicale à la demande des commissions de conciliation et d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux ou des tribunaux (pénal, civil et administratif).

Compétences

Responsabilité médicale et dommage corporel / droit médical

Autres informations (FI)

Candidature sur e-candidat

Pour toute question relative à la formation, veuillez contacter : @email

Organisation

Organisation

Les cours ont lieu hors période de vacances scolaires toutes zones confondues. La présence ou la connexion aux cours est obligatoire.

Cours facultatifs en distanciel :

- Révision des bases du droit (novembre).
- Nomenclature Dintilhac et postes de préjudice (décembre).

Réunion d'information par Zoom :

- DIU et EPIONE (décembre).

2 jours de cours en distanciel (décembre) :

Modalités de formation

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

Informations pratiques

Lieux de la formation
UFR de Médecine

Capacité d'accueil
35

Contacts Formation Initiale

Dominique Dumont

03 22 82 54 30

scolaritedudiu@u-picardie.fr

Plus d'informations

UFR de Médecine

Campus Santé , Chemin du Thil, Bâtiment D
80025 Amiens
France

https://medecine.u-picardie.fr/

- Statut, responsabilité et régime fiscal/social de l'expert.
- Secret professionnel en expertise.

Séminaires à Bordeaux (janvier) :

- Droit médical, en présentiel à Bordeaux.

3 jours de cours en distanciel (février) :

- Expertises médicales en responsabilité et pénales.
- Étudier les expertises proposées sur EPIONE.

Cours en présentiel à Bordeaux (mars) :

- Présentation de l'assistance à expertise.

3 jours de cours en distanciel :

- Expertises en infection nosocomiale et CCI.

5 jours de cours en présentiel à Amiens (mai) :

- Expertises par spécialité, responsabilité ordinale, rôle des avocats, dispositifs médicaux.

Contrôle des connaissances

Assiduité + épreuves écrites (pas de mémoire)

Les étudiants choisissent leur lieu de passage entre les deux villes Amiens et Bordeaux.

- une épreuve écrite (notée sur 20) portant sur le droit médical, d'une durée totale de 2 heures.

- une épreuve écrite de rédaction d'une discussion et d'une conclusion d'un dossier d'expertises en responsabilité médicale d'une durée de 3 heures 45 (notée sur 20)

Pour être admis, la moyenne à chaque épreuve écrite est requise. Les deux notes ne se compensent pas l'une l'autre.

Programme

Programmes

DIU EXPERTISES EN ACCIDENTS MEDICAUX	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
médecine légale et dommages corporels		50			
droit médical		50			
STAGE FACULTATIF (pour convention)					

Le 23/11/2026